



MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PESONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 014/ACP/24/MEDD/PRMP/UGPM

22/05/2024

1. Le MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivant sous plis fermés pour exécuter : Entretien de véhicules administratifs: IM.3516 TR, IM.4052 TAD et IM.6531 TAG .

Les Fournitures ou Préstations constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à quatité fixe conclu à prix unitaire

3. Le Dossier de Consulation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : RABARIJAONASIARIVELO Dina Anjaratiana
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse :
- E-mail :
- Bureau : Bâtiment MEDD Antsahavola , Étage : 4ème étage , Porte : 408

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Bâtiment MEDD Antsahavola, Bureau de l'UGPM au 4ème étage, porte 404 moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : vingt mille Ariary (Ar 20 000.00)

Le paiement devra être effectué ou son équivalent en monnaie librement convertible auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, ImmeublePlan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Bâtiment MEDD

Antsahavola, Bureau de l'UGPM , étage: 4ème étage / porte: 404 , au plus tard le 03/06/2024 à 11 H 30 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à _____, le __/__/____

La Personne Responsable des Marchés Publics